PRIERE
POUR
L' EGLISE
DE LA
CHINE
ET LES
RAISONS

Qui ont engagé à donner présentement cette Priere.



M.DCCII.



PRIERE POUR L'EGLISE DE LA CHINE

PSEAUME XIX.

Exaudiat te Dominus in die tribulationis.

Que le Seigneur vous exauce dans le jour de la tribulation

O Eglise naissante de la Chine trop foible encore pour pouvoir soûtenir les violentes agitations où vous étes exposée, que le Seigneur *le seul grand, le seul juste, tout-puissant & eternel* vous exauce dãs le jour de la tribulation que vous souffrez. Il ne pouvoit gueres *y en avoir de plus forte, de plus pressante, ni de plus dangereuse pour vous que celle qui vous vient

* 2. Mac. 1, v. 25.

aujourd'hui de la part de ceux mémes qui devoient estre les premiers à vous soûtenir & à vous défendre.

Protegat te nomen Dei Jacob.

Que le nom du Dieu de Jacob vous protege, & ne vous attendez jamais d'être protegée par les noms bizarres des Divinitez étrangeres; noms obscurs & inintelligibles dont se servent les Payens aveugles pour invoquer des créatures impuissantes en la place du Créateur.

Que le nom du Dieu de Jacob vous protege.

II.

Mittat tibi auxilium de Sancto.

Que le vrai Dieu vous envoye du secours du milieu de son Sanctuaire, de ce lieu redoutable qu'il sanctifie par sa presence, comme il a sanctifie' ses serviteurs

Qu'il vous envoye du secours de son Sanctuaire.

par sa grace & par sa vertu : car hors de lui rien n'est pur, rien n'est saint, & on ne peut trouver qu'en lui seul la veritable sainteté.

Et de Sion tueatur te. Et que la protection qu'il vous donnera, viéne de Sion ; qu'elle sorte du sein de Jerusalem, du sein de l'Eglise qui a été unique dans tous les tems, & qui sous les differentes loix a toûjours conservé le précieux dépôt de la revelation & des oracles divins. Les Prophetes l'avoient prédit. * *La loi sainte viendra de Sion, & la parole du Seigneur sortira de Jerusalem.* Au dehors sont les tenebres des Egyptiens, les pre- Et qu'il vous dé-fende de Sion.

* Is. 2. v. 3.

varicatiõs des Idolâtres, les abominations des Gentils. Malheur à quiconque ira chercher dãs ces eaux bourbeuſes & corrompuës du Paganiſme, ce qui ne ſe peut trouver que dans la pure ſource de nôtre ſainte Religion.

III.

Memor ſit omnis ſacrificii tui.

Qu' il ſe ſouvienne de tous vos Sacrifices.

Que Dieu ſoit attentif à tous les ſacrifices que vous lui offrirez deſormais : qu'il les reçoive avec agréement, qu'il s'en reſſouvienne avec joïe. N'en offrez plus de ceux qu'il ne peut regarder qu'avec la derniere horreur, & dont il ne ſe peut ſouvenir qu' avec une ſouveraine in-

dignation. Qu'il oublie ce que vous en avez offert de ce genre-là dans les temps malheureux de vôtre ignorãce: achevez vous-même d'en effacer promptement chez vous jusqu'aux moindres traces. Ni *Baal*, ni *Dagon*, ni *Confucius*, ni *Quinoan*, ne doivent point être placez dans son Temple, & vous attireriez sur vous tout le poids de sa colere, si vous osiez encore participer à des sacrifices dont il vous a fait connoître l'impieté & le sacrilege.

Et holocaustum tuum pingue fiat. Que l'holocauste parfait dont il vous a donné la connoissance, & qu'il a fait offrir enfin sur vos *Et que vôtre holocauste lui soit agreable.*

terres par ses veritables Ministres, re'pande de toutes parts mille salutaires effets : qu'un des principaux soit d'ane'ātir parmi vous toutes les pratiques abominables de l'idolatrie : que cet holocauste unique dont son propre Fils est la Victime, & qui renferme en lui seul tout cequ'on peut offrir d'excellent, serve chaque jour à nourir vos enfans, à les faire croître, à les fortifier dans la foi & dans la piete'.

IV.

Tribuat tibi secundùm cor tuum.

Qu'il vous donne selon vôtre cœur. Si vous e'tiez encore dans vos

Qu'il vous donne ce que vôtre cœur desire.

premieres erreurs, & que vôtre cœur conservât en secret un reste de ce vieux levain qui est capable d'aigrir & de corrompre toute la masse où il est caché, alors demander à Dieu qu'il vous donnât selon vôtre cœur, ce seroit lui demander pour vous toutes sortes de maledictions : mais si vôtre cœur est pur & droit, comme il le doit être, aprés vôtre regeneration, faire pour vous cette priere, c'est demander toutes sortes de benedictions.

Et consilium tuum confirmet.

Et qu'il confirme affermisse tous vos conseil

Que Dieu même affermisse les sages conseils que vos Pasteurs legitimes vous ont don-

nez, quand ils vous ont inspiré de bannir sans reserve du milieu de vous tout culte profane.

V.

Lætabimur in salutari tuo.

Nous nous réjoüirons dans votre salut.

Nous n'aurons plus à l'avenir que des sujets de joïe dans le salut veritable & sans mêlange que Dieu vous aura accordé.

Et in nomine Dei nostri magnificabimur.

Et nous nous glorifierons dans le nom de nôtre Dieu.

Et ce sera à bon droit, & sans craindre d'être repris par les ennemis de l'Eglise, qu'au nom du Seigneur nôtre Dieu, nous nous glorifierons dans vôtre parfaite conversion.

VI.

Impleat Dominus omnes petitiones tuas.

Que le Seigneur remplisse tous vos souhaits, & qu'il vous accorde toutes vos demandes ; puisque toutes ces demandes, & tous ces souhaits se rapporteront désormais à sa gloire & à la pureté de son culte.

Que le Seigneur vous accorde tout ce que vous demandez.

Nunc cognovi quoniam salvum fecit Dominus Christum suum.

Nous esperons plus que jamais, que le Seigneur conduira jusqu'au terme du salut quiconque aura reçû l'huile de l'onction sainte dans le Sacrement qui fait les hommes enfans de Dieu.

C'est presentement que je connois que le Seigneur a sauvé son Christ.

VII.

Exaudiet illū de cœlo sancto suo.

Il exaucera celui-là du haut du Ciel où il

Il l'exaucera du ciel qui est son sanctuaire.

habite, & où il fait également éclatter sa sainteté & sa grandeur.

In potentatibus salus dexteræ ejus.

Le salut est un effet de la toute-puissance de sa droite.

Nous n'ignorons pas que le Seigneur a dans sa main le pouvoir de sauver les hommes, & qu'il a confié excellemment ce pouvoir aux sacrez Ministres de la Religion, qui sont les veritables Potentats de son Royaume spirituel sur la terre : Ministres qu'il a élevez non-seulement au dessus des simples fideles, mais au dessus encore des Ministres subalternes, qui doivent travailler sous leurs ordres à la sanctification des Elûs. Ces saints Ministres vous paroîtront souvent au

dehors foibles & meprisables en comparaison des grands du monde. La pauvreté, la simplicité, l'humilité Evangelique est leur partage.

VIII.

Hi in curribus, & hi in equis.

Ceux-là se confiēt dās leurs chariots, & ceux-ci dās leurs chevaux.

Ces Grands du monde marchent avec pompe, & dans un appareil magnifique, montez sur des chevaux richement ornez ou traînez dans des chars brillants, dont l'or & les vernis précieux ébloüissēt les yeux des peuples qui les regardent.

Nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.

Mais pour nous, nous avons recours à l'invocation du nom du Seigneur notre Dieu.

Et nous, peuvent dire les saints Prelats qui vous gouvernent, nous n'avons pour nous, que

le nom tout ſeul du Seigneur nôtre Dieu que nous invoquons. Nous l'invoquons en effet avec une pleine confiance, & nous le conjurons de ne pas permettre que les Puiſſans de la terre s'évanoüiſſent plus long-temps dans leurs penſées, ni qu'ils continuent à vivre dans l'oubli de ce qu'ils doivent au Souverain Maître qui les a faits ce qu'ils ſont.

IX.

Ipſi obligati ſunt, & ceciderunt.

Car tôt ou tard la grãdeur humaine s'embaraſſe elle-même, & tombe par terre.

Quãt à eux ils ſe ſont trouvez cõme liez, & ils ſont tombez.

Nos autem surreximus & erecti sumus.

Mais pour nous, Seigneur, qui vous cherchons dans une foi hũble & dans un attachement invariable â vos promesses, nous esperons que vos serviteurs se releverõt apre's avoir ête' abaissez, parce-qu'il n'y a rien dans le monde qui se soûtienne que la Verite', dont l'heureux sort est de triompher à la fin de tous ceux qui l'ont combattuë.

Et nous au contraire nous nous sommes relevez, & nous avons été redressez.

X.

Domine salvum fac Regem.

Faites la donc regner, ô Grand Dieu, cette Verite' qne vous aimez, non-seulement sur les peuples, mais sur les

Seigneur, sauvez le Roy.

Rois : Que les Princes qui l'ont déja reconnuë & embrassée, s'affermissent chaque jour dãs sa possession, & qu'ils se sauvent en employant leur autorité pour y affermir leurs Sujets : Que ceux qui n'ont pas encore ouvert les yeux pour la voir, ne resistent pas plus long-temps à la lumiere qui leur est offerte. Sauvez sur tout le Prince qui gouverne le vaste Empire de la Chine : qu'il adore ce qu'il a brûlé, & qu'il brûle ce qu'il a jusqu'à present adoré. Qu'il sente vivemẽt au fonds de son cœur, qu'il ne peut aller au Ciel, tandis qu'il rendra un

culte impie au Ciel même ; au lieu de s'élever jusqu'à vous ô Dieu, qui êtes le Souverain Createur du Ciel. Qu'il comprenne efficacement, que c'est en vain, qu'il laisseroit à ses peuples la liberté de vous reconnoître, s'il s'obstinoit lui même à ne vous reconnoistre pas, ou plûtôt si lui & ses peuples également attachez à à leurs anciennes superstitions continuoient à trãsferer aux creatures les honneurs qui n'appartiennent qu'à Vous.

Et exaudi nos in die quâ invocaverimus te [illegible]

Exaucez-nous aujourd'hui, Seigneur, dans toutes les demandes que nous venons de faire à votre ado-

Et exaucez-nous au jour que nous vous aurons invoqué.

rable Majesté; & comme nos besoins se renouvelleront chaque jour, soyez aussi disposé à nous exaucer chaque jour, & autant de fois que nous vous invoquerons:

RAISONS
QUI ONT ENGAGÉ A DONNER PRESENTEMENT CETTE PRIERE

MAlheur au monde à cause des scandales qui y arrivent. Ce que Messieurs des Missions Ettangeres avoient prévû dans l'affaire de la Chine, ce qu'ils avoient craint, ce qu'ils avoient voulu éviter, s'accomplit enfin de la part des Jesuites; & l'évenement en est accompagné des circonstances les plus fâcheuses & les plus tristes. Matth.18.v.

La verité qui devroit éclairer ces Peres, &, selon la parole de l' Evangile, *les delivrer* du malheur où ils se sont engagez, les aigrit & les irrite. Chaque éclaircissement qu'on donne au Vicaire de Jesus-Christ, est pour eux une nouvelle playe qui ti- Ioan.9.v.5.

re de leur bouche des plaintes plus ameres qu'auparavant. Ils ne peuvent pas même souffrir qu'on s'adresse au Souverain Pontife. Ils voudroient que luy-même le trouvât mauvais; & que ce fût encore aujourd'huy comme autresfois, quand on écrivoit contr'eux, qu'on ne sçût ni qui écrit, ni à qui l'on écrit: En un mot tout ce qu'on fait pour les guerir envenime
Isa. 1. v. 6. leur blessure: *elle est*, comme parle le Prophete, *toute enflammée*: on n'ose y toucher on ne peut y appliquer ni le vin ni l'huile; & malheureusement la douleur & le danger qui s'y trouvent rejalissent sur toute l'Eglise de la Chine.

Il n'est pas possible que le Christianisme soit édifié de cette conduite. Le scandale devient trop grand. Les paroles les plus sages sont changées par

ces Peres en des traits empoisonnez. Il ne reste plus que de s'adresser à Dieu par d'humbles Prieres; & c'est à quoi l'on invite icy tous ceux qui ont du zele pour la gloire de Jesus-Christ, & pour le salut des ames, soit qu'ils soient amis de la Societé, soient qu'ils n'ayent aucune liaison avec elle.

Si cependant Messieurs des Missions Etrangeres qu'il plaît aux Jesuites d'attaquer, en leur attribuant la Lettre de M. de Tilopolis, Si ces Messieurs, dis-je, qui feront toujours gloire de recourir au saint Siege dãs leurs difficultez, & de le consulter dans leurs doutes, apprẽnent qu'il luy paroisse d'une plus grande utilité pour la Region, de répondre en détail aux nouvelles plaintes des Jesuites, ils le feront assûrément avec la même generosité qu'ils

ont temoigné jusqu'ici pour les interests de l'Eglise. Le scãdale en augmentera, mais ils adoreront la parole de JESUS-CHRIST, qui nous apprend dãs l'Euangile, que *c'est une necessité que de certains scandales arrivent*, & ils déploreront le sort de ceux qui par leur obstination inuincible deviennent injustement l'occasion de ce scandale.

Matth. 18. v. 7

Monsieur l'Abbé nommé Evêque de Tilopolis en mil six cens quatre-vingt seize avoit crû qu'il estoit de son devoir de rendre compte de son retardement en France à notre Saint Pere le Pape, & de lui representer avec respect, qu'ayant esté envoyé en Europe par les autres Vicaires Apostoliques, il avoit de la peine à retourner vers eux, sans leur porter la décision qu'ils attendoient de

M. Labbé, disent les Jesuites, ne fait que d'estre nõmé Eveque il n'a pû faire encore ni Mãdemens ni Ordonnances Nouv. Réponse 1. part. p. 5.

puis si long-temps; & que l'Eglise de la Cochinchine qu'il avoit gouvernée en chef durãt huit ans, & où il avoit fait des Ordonnances & des Reglemẽs qui déplairoient beaucoup aux Jesuites si on les montroit en ces pays-cy, étoit exposée elle-même aux pratiques superstitieuses que les Idolâtres suivoient tous les jours, & dont on ne pourroit pas s'empêcher de permettre l'exercice aux nouveaux Chrétiens, si elles étoiẽt une fois autorisées dans la Chine. On y apporteroit bien vite le Tableau: *Adorez le Ciel*, qui, graces à Dieu, n'y est pas encore entré.

Les Jesuites ajoûtent, *il n'est point du tout question à la Cochinchine des Cérémonies de Confucius & des Morts.* Là-même p. 8.

Il avoit tâché dans sa Lettre de lever deux des principaux obstacles que les Jesuites opposoient à la décision. Le prétendu Certificat de l'Empereur de la Chine, & l'esperance d'une

nouvelle information ſur les lieux.

Cette Lettre avoit eſté lûë à Rome & en France, non ſeulement avec approbation, mais avec action de graces envers Dieu, de ce qu'il ſe trouve encore des hommes deſintereſſez ſur la terre qui n'aiment que la verité & qui la diſent ſans crainte.

En voilà aſſez pour faire un nouveau déchaînement dans la Societé contre Meſſieurs des Miſſions Etrangeres. Comme s'il ne ſuffiſoit pas aux Jeſuites d'avoir oppoſé à des hommes qui n'ont d'autre force que la grace de Jeſus-Chriſt, l'autorité de toutes les puiſſances de l'Europe, on entreprend de les faire paſſer pour de faux Zelez & pour des perſecuteurs de la Compagnie. On n'oſe pas dire à la verité qu'ils ſoûtiennent

Vous avez fait de lui un faux zelé. là-même p.4.
La guerre que vous nous faites. là-même p.4.

quelque erreur, beaucoup moinsqu'ils soient heretiques; mais on tombe sur eux comme s'ils l'estoient, & l'on ne voit pas ou l'on fait semblant de ne pas voir qu'en leur donnant aveuglément & teme'rairement tant de coups, on frappe sur la Religion, sur la purete' du culte de Dieu, sur le veritable & unique objet de l'Adoration.

On ne repond à rien de ce que Monsieur de Tilopolis a e'tabli solidemēt dans sa Lettre: mais il n'importe; pourvû qu' on de'tourne l'attention des Lecteurs & qu'on fasse prendre le change, on est content; & c'en est assez pour pouvoir dire qu'on a re'pondu, & que ces Messieurs sont abbatus.

C'est la methode quon a fidelement garde'e dans cette affaire depuis son commencement; & sur-tout depuis que le

mandement des Vicaires Apostoliques a esté porté à Rome, parce qu'elle avoit utilement servi à éluder la condannation solemnelle qui avoit esté faite en 1645. de toutes les superstitions Chinoises.

On representa au Pape Alexandre VII. qu'il ne s'agissoit dans les nouvelles instances qu'on faisoit auprés de sa Sainteté, que d'obtenir la permission pour quelques legeres Cerémonies qui n'estoient rien, & qu'on avoit pris grand soin de purifier.

Les Jesuites ont eu le malheur d'embrasser de mauvaises opinions, parce qu'ils les ont crûës probables, & qu'ils les ont trouvées commodes. Ils se sont soûlevez à la Chine & en Europe contre le Mandement de M.Maigrot, parce que ce

Mandement condannoit leurs opinions . Ils ont voulu à quelque prix que ce fût éviter la honte de s'être trompez : parce qu'ils ne ſont pas accoûtumez à recõnoître leurs fautes, & qu'une retractation leur a paru inſuportable. Ils ont mis en uſage, pour reuſſir dans leur deſſein, des moïens dont d'autres auroient eu peine à ſe ſervir, parce qu'ils ſont perſuadez que pluſieurs choſes ſont permiſes,pour ſauver l'hõneur de la Compagnie;& qu'en cette occaſion ils la croyent bleſſée à la prunelle de l'œil.

D'abord leur Procureur General s'offenſe que M. l'Evêque de Conon ait condanné les termes de *Tien* & de *Cham-ty*, & ait defendu de s'en ſervir pour ſignifier le veritable Dieu, parce, dit-il, qu'il y a plus de ſoixante ans que les Jeſuites eux-

A ſexaginta annis & ampliùs à Societatis Jeſu Presbyteris ſtabilitum eſt hanc vocem nullatenus eſſe talem in uſum adhibendam ... ſteterunt ſemper ſententiæ omnes Catholici, qui ſolâ voce *Tien*-

Chun utũtur. *Libell. 2. Suppl. Procurat. General. Soc. Jes. relato in lib. cultus, p.* 553.

mêmes ont fait ſolemnellemẽt cette deffenſe; & on inſinuë par là que c'eſt par une mauvaiſe volonté contr'eux & pour les rendre odieux au public, que ce Prelat a interdit aux Chrétiens d'uſer de ces termes, comme ſi les Jeſuites les leur permettoient encore.

On leur prouve & on les convainc que malgré l'ancienne condanation qu'ils avoient faite eux-mêmes de ces termes, ils les avoient de nouveau autoriſez & mis en uſage, principalement depuis qu'ils en avoient eu beſoin pour ſoûtenir le Tableau qu'ils avoient placé dans leur Egliſes & ſur les Autels *Kin-Tien*: *Adorez le Ciel.*

Voici ce que diſent les Jeſuites. *L'inſcription* Kin-Tien *poſée cõme celle de Nanquin, un peu avancée dans l'Egliſe, & non pas placée ſur l'Autel, comme on l'a écrit fauſſement en Europe.* Nouv. Rep. 1. Part. p. 14.

Ont-ils jamais répondu à cette premiere bévûë? Point du tout: ils ont pris le change, & ne pouvant entamer le Mandement des Evêques par cette

voye là, ils l'ont attaqué par une extremité opposée. Ils ont soûtenu directement le cõtraire de ce qu'ils avoient avancé d'abord, sans s'embarrasser de la condannation des termes de *Tien* & de *Cham-ti* qu'ils avoient alleguée auprés du Saint Siege, comme ayant esté faite par eux mêmes, ils n'ont pas rougi d'entreprendre de prouver que leurs Peres avoiẽt plus de raison de se servir de ces termes pour signifier le vrai Dieu, que les Apôtres n'en auoient eu d'employer les mots de *Theos* & de *Deus* pour exprimer la divinité.

Voci ce que dit M. Aleonissa Evêque de Beryte. *Il est vrai que les PP. JJ. ont mis ce Tableau sur l'autel de quelques-unes de leurs Eglises dans un lieu éminent, même je l'ai moi même exposé dans leur Eglise de Nãquin & dans plusieurs autres.* Réponse juridique. 2. Point, n. 15. P. Dez: de ritibus Sinensium p. 83.

Ils en ont usé de même à l'égard du Culte de Confucius & des Ancêtres. Le Pere Dez s'engage d'abord dans la question de Droit & entreprend hardiment, en tournant les choses à son avantage, de justifier

toutes les Cérémonies. Mais ceux qui viennent aprés luy s'apperçoivent bien-tôt que le terrain n'est pas ferme, & aimẽt mieux se rejetter sur les faits qui sont pour eux des chemins couverts par où ils esperẽt plus aisément se sauver.

Le P. Dez ajoûte que M. Maigrot est presque seul auteur du procés qu'on leur fait, que les autres Vicaires Apostoliques ni les autres Missionnaires ne sont pas du sentiment de ce Prélat, que le Seminaire de Paris n'approuve pas sa conduite.

Aussi-tot le Seminaire écrit à Rome pour assurer le contraire, & une foule de témoignages des Vicaires Apostoliques & des Missionnaires de la Chine apportez long-temps auparavant en faveur du Mandement, fournissent des preuves & des raisons si fortes pour fai-

re voir l'impieté des Cultes Chinois, que les Jesuites ne sçavent presque plus que répondre. Leur ressource est de se jetter à l'écart.

La sacrée Congregation plus habile avoit ordonné dés les premieres sceances qu'elle avoit tenuës sur le Mandement, que la verification des faits au sens que les Vicaires Apostoliques les ont rapportez, seroit faite par le témoignage même des Jesuites, qui avoient écrit dans un temps où ils ne se doutoient pas de ce qui devoit arriver.

Cet ordre avoit esté executé avec toute la ponctualité & toute la solidité possible ; cependant contre l'évidence qui en resulte, les Jesuites nient qu'il y ait des Temples élevez à Confucius, des Autels, des Sacrifices. On en est surpris, car c'étoit là ce qu'on avoit dit qui

eſtoit viſible à la Chine comme la Seine l'eſt à Paris. L'adreſſe dont ils ſe ſervent eſt de ne point toucher aux choſes mêmes, & de changer ſeulement les noms. Le Temple eſt metamorphoſé en une Salle, l'Autel en une Table, & le Sacrifice en un feſtin, & ils ont toûjours perſéveré à crier de toutes leurs forces que les faits n'eſtoient pas conſtans, & qu'il falloit y envoyer voir; comme ſi un homme en regardant un Edifice fait comme un Temple, pouvoit dire autre choſe, ſinon qu'il a vû un grand Edifice, que les uns nommoient un Temple, & que les autres vouloient qui ne fût qu'une Salle.

De cette difference de langage les Jeſuites compoſent la Tour de Babel. Ils multiplient & groſſiſent leurs libelles pour prouver qu'on ne s'entend pas,

qu'on a tort de leur faire accroire qu'ils ont admis tous les faits: Que bien loin de-là ils pre'tendent que rien n'eſt plus deteſtable que les Ce're'monies Chinoiſes de la maniere qu'on les expoſe. Ils chicannent ſur le ſentiment d'un Dominicain & d'un Franciſcain: Gregoire Lopez & Salpetry rempliſſent preſque tous leurs Livres, & par-là ils trouvent le moyen d'e'crire ſans ceſſe, & de donner le change aux Lecteurs.

Mais la Congregation du Saint Office qui va au ſolide, ſçachant que Monſieur l'Evêque de Beryte apre's avoir demeure' long-temps à la Chine e'toit de retour à Rome, ordonne qu'il ſera entendu juridiquement ſur la verité des faits & ſur l'intelligence des termes Chinois. On obeït, & les réponſes tournẽt tout-à fait mal pour les Jeſuites.

Ils murmurent. La Sacrée Congregation, pour ne manquer à aucun des soins que l'importance de l'affaire demande, nomme des Commissaires qu'elle charge de mettre précisement le point de la question sous les yeux des Cardinaux, & pour cela de faire un extrait fidelle de ce qui se trouve dans les e'crits qui ont este' faits de part & d'autre. Les Commissaires s'acquittent de leur commission, & donnent un resultat de toute l'affaire sous le nom de *Quæsita*.

Messeigneur s Cardinaux azanate, errari, No- s, Marescot- l, l'Assesseur, Commissaire u S. Office.

Cet ouvrage est un coup mortel pour les Jesuites. Ils ne veulent pas reconnoître d'où il part, pour avoir plus de liberte' de le combattre; ils l'attribuënt faussement tantôt à M. l'Evêque de Beryte, tantôt à Monsieur Charmot, ou au Seminaire de Paris. Ils ont la hardiesse de

faire un libelle qu'ils intitulent le Contre-exposé, où ils tâchent de rembroüiller ce qui avoit tant coûté à éclaircir. Ils font de nouveaux Livres où ils repetent en cent manieres differentes ce qui avoit déja esté dit, & tâchent d'en accabler les Cardinaux mêmes.

Mais malgré tous leurs efforts les Cérémonies Equinoxiales de Confucius, sous quelque nom qu'on les déguise, paroissent enfin abominables & à Rome & en France. Il n'y a plus moyen de les conserver. Ils les abandonnent; mais en même temps ils nient hautement de les avoir jamais permises.

Memoire du P. le Comte au Cardinal Marescotti. Memorie Istoriche p. 234.

Le Pere Dez offre au nom de la Compagnie de l'assûrer par serment, & le Pere le Comte en prend Jesus-Christ à temoin. Cela est fort. Qui des amis de la Societé ne croiroit

Le P. Dez. epist. vir. in nob. circa ritum.

pas que ces pauvres Peres sont étrangement persecutez?

On prouve cependant qu'ils ont permis ces Cérémonies, non-seulement par des témoignages e'trangers,mais par leurs propres écrits. M. Benavente' dont ils viennent de donner une partie de la Lettre au Public, dit tout net dans cettre Lettre même qu'il a permis le Culte de Confucius, comme les Jesuites le permettent. Et afin qu' on ne doute pas que ce ne soit des Ce're'monies Equinoxiales dont il parle, il donne à entendre qu' il a embrasse' generalemẽt les Ce'rémonies condanne'es dans le Mandement de Monsieur Maigrot, qui sont justement celles qui se font aux Equinoxes.

Les meilleurs amis qu' ils ayent dans la Sacrée Congregatio ndeclarent que cesCe're'mo-

nies sont trop horribles pour pouvoir être tolerées par l'eglise, & que les Jesuites les ont trop justifiées à Rome pour s'empêcher de croire qu'ils les ayent permises.

Comment se tireront-ils dans le Public d'un si mauvais pas? En parlant d'autre chose, & se rejettant sur Gregoire Lopez & sur Salpetry dont ils ne veulent pas que le suffrage leur échape, & dont ils entreprennent l'Apologie.

Le Pere Bouvet dans une Lettre écrite au Saint Siege jure que l'Empereur n'est point Athée, & que s'il sçavoit que quelqu'un l'eût fait passer pour tel, Sa Majesté Chinoise s'en ressentiroit vivement.

On prouve l'Atheisme de ce Prince par le témoignage de M. l'Evêque de Beryte, par les ouvrages du Prince même

& par ses Edits publics : On montre que les Peres le Comte & le Gobien le font parler comme un vrai Athée dans leurs derniers Livres, sans craindre de luy déplaire ni de le fâcher. Comment sortiront ils de-là ? Par un changement de scéne, remarquez-le bien.

Tout ce qu'ils avoient pû dire contre la personne de M. l'Evêque de Conon pour le décrier & pour le rendre suspect, n'ayant rien produit auprés du Pape ni de la Sacrée Congregation. Leurs raisons de droit ayant esté détruites. Les faits, malgré eux, ayant esté éclaircis & prouvez par leurs propres Livres : Les offres de serment & les sermens effectifs n'ayant pas eu plus de succez : La Cōgregation du Saint Office continuant toûjours ses deliberations & se disposant à

terminer cette grande affaire, ils produisent enfin le beau Certificat de l'Empereur de *la* Chine.

On l'imprime par tout, on le promene comme en triomphe de Province en Province & de Ville en Ville. On ne peut pas douter aprés l'avoir vû, que les hommages que l'on rend à Confucius ne soient permis, & que le vrai Dieu ne soit reconnu dans toute la Chine. Tout plie, tout cede, tout est muet devant ce Certificat: Mais son regne ne sera pas long.

M. de Tilopolis le detruit & le met en poudre sans qu'ils ayent autre chose à opposer encore ici qu'un changement de theatre. M. Benavente Augustin Evêque d'Ascalon & Vicaire Apostolique de Kiamsi devient leur Heros. Ils sçavent

bien qu'il ne le sera pas long-temps; mais ils s'en consolent dans l'esperance qu'ils en retrouveront aise'ment quelqu'autre. Ils donnent comme une nouvelle piece une Lettre de lui arrive'e à Rome il y a pre's d'un an. Avant que de la donner ils en retranchent sur l'original tout ce qui les incommode. Ils font plus. Ils retranchent même de ce que leurs Peres en avoient fait imprimer à Rome. Ils estropient ce qui avoit de'ja este' estropie'; & au lieu que la renomme'e croît en avançant, cette pauvre Lettre diminuë à mesure qu'elle avance.

Pour faire voir ce que c'est que les Jesuites & dequoy ils sont capables, il ne faut que leur faire une sommation bien serieuse, comme on la fait effectivement ici, de mettre au jour cette Lettre toute entiere, &

ſans en rien retrancher. S'ils refuſent de la donner inceſſamment; ils conſentiront, s'il leur plaît, à laiſſer tirer contr'eux toutes les conſequences & les inductions qui doivent naître naturellement de leur refus.

La ſeconde piece qui remplit leur nouvel ouvrage eſt un petit recüeil de calomnies, composé à Paris contre M. l'Evêque de Conon, ſans nom d'Auteur, & ſur quelques lettres vagues.

On y rapporte d'une maniere tres-opposée à la verité l'hiſtoire du traitement indigne que cet Evêque a ſouffert de la part des Chrétiens que les Jeſuites ont baptiſez, & qu'ils ont formez avec bien du ſoin à une conſcience tendre, & à une veneration religieuſe envers les Prelats de l'Egliſe; juſques-là que ces Chrétiens ſont devenus capables ſous une telle di-

ſcipline d'accabler de coups les Miniſtres du Saint Siege: Hiſtoire ſcandaleuſe que ces Peres oppoſent à une relation pretenduë que Meſſieurs des miſſions Etrangeres proteſtent n'avoir jamais donnée au public, & qu'ils évitent encore aujourd'huy d'y donner, pour ne pas augmenter le ſcandale: Hiſtoire faite à plaiſir, où les Jeſuites produiſent pour bons Témoins, ſelon la Juriſprudence particuliere qu'ils ſe ſont faite, les Auteurs même & les Complices du crime. Qui ne ſera ſaiſi d'une ſecrette horreur en voyant qu'un homme Apoſtolique, revétu de la dignité Epiſcopale, aprés avoir eſté bien maltraité à la Chine dans ſa perſonne, le ſoit encore davantage en Europe dans ſon nom & dans ſa réputation?

Le libelle finit par une Let-

tre du Pere le Comte imprimée sans reflexion. Ce Pere y veut persuader à MM. des Missions Etrangeres que ce sont eux qui fuyent le jugement de l'affaire de la Chine, & que ce sont les Jesuites qui le desirent. Le défaut de reflexion paroît en ce que l'Auteur du libelle oublie qu'il vient d'écrire dans tout ce qui precede, que les Jesuites ont raison de demander encore du temps, & d'éloigner autant qu'ils peuvent la décision que Messieurs des Missions Etrangeres sollicitent.

Cette contre-verité du Pere le Comte vient à la suite de deux autres qui ne sont pas moins surprenantes: Que MM. des Missions Etrangeres sont bien plus en état que les Jesuites de faire une grande dépense, & qu'ils ont bien plus de credit.

Nov. Réponse 2. part. pag. 88. & 1. part. p. 100.

Voilà ce que les Jesuites appellent re'pondre à la Lettre de M.de Tilopolis.

Cependant tout ce qu'on a voulu y prouver au Pape est laisse' dans son entier. Le Certificat de l'Empereur demeure perce' à jour & n'excite plus aujourd'hui d'autre mouvemēt que l'indignation publique.

La falsification des passages de l'éloge du Pere Adam Schâl, & du Livre du Pere Intorcetta; & sur-tout la falsification du discours de nôtre S.Pere le Pape demeure pour bien avere'e; & c'est en vain qu'on voudroit rendre la pareille à MM. des Missions Etrangeres sur un endroit du Pere le Comte qu'ils n'ont nullemēt falsifie'; puis qu'ils en ōt pris le sēs & les paroles.

Nov. Rép. 1. part. p. 105.

Ce Pere pre'tend que si ses adversaires ont eu raison de dire à Rome que les faits n'avo-

ient pas eſte' fidelemēt rapportez, il aura raiſon à ſon tour de le dire toûjours auſſi-bien qu' eux,& par-là de ne ſe ſoûmettre jamais. Mais il ſuppoſe, diſent les Jeſuites, que ſes adverſaires ont eu tort,& qu'il auroit tort de même s'il les imitoit. Il eſt vray. Mais il ſçait que ſes adverſaires ſoûtiendront conſtāment comme ils le doivent, qu'ils ont eu raiſon, & par-lâ il ſe prépare à ſoûtenir toûjours qu'il aura raiſon comme eux, & conſequemment à n'obeïr jamais.

Ce qu'il y a de captieux dans le raiſonnement de ce Pere, c'eſt de mettre une entiere parite' entre un decret conditionne' & proviſionnel, comme e'toit celuy d'Alexandre VII. & un decret abſolu & irrevocable, comme ſera celuy qu'on eſpere,& d'inferer que ſi on a pû re-

venir contre le decret provisiõnel, on pourra egalement revenir contre le decret absolu.

Mais poursuivons. La chimere d'une Information qui dureroit vingt ou trente ans s'evanoüit dans les airs, & disparoît sans qu'il soit possible de la retenir.

La notion de Dieu donnée à l'Empereur de la Chine d'une maniere equivoque demeure, sans qu'on en substituë une autre à sa place.

Les Peres de la Compagnie qui ont representé l'Empereur dans leurs écrits comme un homme qui ne croit ni Divinité veritable, ni Providence, & qui neanmoins ne laisse pas d'être un Adorateur du vrai Dieu; tous ces Peres, dis-je, demeurent muets, sans qu'il y ait lieu de rien opposer aux affreux passages qu'on a citez d'eux.

On dit seulement à celuy de Saint François Xavier, qu'à la verité les Japponnois se défendoient de reconnoître un Createur universel de toutes choses, fondez sur ce que les Chinois, de qui ils avoient reçû la Religion, ne leur en avoient jamais parlé: mais que c'est parce que la Religion des Chinois estoit déja corrompue, quand elle est passée au Japon. C'est justemēt ce que prétendent MM. des Missions Etrangeres: que de temps immemorial cette Religion est en effet si corrompue qu'on n'y connoît point le vrai Dieu. *Nov. Rép. 1. part. p. 120.*

Mille reproches non seulement tres-injustes, mais tres indignes, remplissent le reste de l'Ecrit. On feint d'avoir découvert un mystere qui ne fut jamais. Ce mystere est, que Messieurs des Missions Etrangeres, gens riches & puissans, ont fait *Nov. Rép. 1. part. p. 41.*

un complot secret pour perdre la pauvre petite Societé de Jesus, & que c'est pour cela qu'ils ont si adroitement caché leur marche à la Chine & à Rome. Quelle pitié! Peut-on donner dans de pareilles visions! Si ces Messieurs ont des écrits qu'ils n'ayent produits nulle-part, ces écrits ne leur serviront de guére: s'ils les ont produits depuis prés de sept ans que la contestation est renouvellée à Rome, la mine doit estre bien éventée.

Au reste, ajoûtent les Jesuites, ce qui donne lieu de croire ce profond mystere, c'est qu'il est échapé, disent-ils, à un homme sage de dire qu'il craignoit qu'il n'y eût dans toute cette affaire-là bien de la chair & du sang. Celui qui rapporte cette parole, y met un peut-être qui l'adoucit, *Ne fortè multum carnis, & sanguinis intersit*. Mais les

Nov. Rép. p. 107.

Jesui-

Jesuites qui avoient besoin de rendre la remarque un peu plus forte ont en la repetant eux-mêmes retranché le *Peut-être*: Cela n'est rien, & moyẽnant cette legere alteration, ils s'appuyent sur cette parole prononcée en l'air, comme ils s'appuyeroient sur un Oracle de l'Evangile. *Quelle lumiere, disent-ils, ces seules paroles ne répandent-elles pas sur toute la grande affaire des Cérémonies Chinoises?*

Nov. Rép. 1. part. p. 56.

Nov. Rép. 1. part. p. 38.

Ils abusent à peu prés de même d'une maxime qu'ils attribuẽt tantôt au Saint Siege, tantôt à la Sacrée Congregation de la Propagation de la Foi: *De ne rien changer dans les Coûtumes des Infideles, à moins qu'elles ne soient tres évidemment contraires à la Foi Chrétienne & aux bonnes mœurs.* Ils la repetent incessam-

Ibid. p. 74.

ment dans tous leurs Livres. Ce ſont deux ou trois lignes qu'ils ont tire'es d'un memoire d'avis & d'inſtructions qui fut donne' aux premiers Evêques François qui partirent pour les Indes, & où on leur recommandoit fortement *de ne ſe point introduire dans les Cours des Princes, ni dans les affaires d'Etat ou de Politique de ne pas ſuivre en cela l'exemple de quelques Religieux qui faiſoient tout le contraire; mais plûtôt de leur faire voir par une conduite oppoſe'e, que l'Evangile ne s'etablit point par ces voyes là: mais par le me'pris des choſes humaines: par une grande frugalite' & un grand e'loignement de tout faſte: de ne point briguer la faveur des Grands, de ne point chercher à s'enrichir en ces Pays-là, & entr'autres choſes de ne point vouloir donner à ces*

Nullum ſtudium ponite, nullaque ratione ſuadete illis populis ut ritus ſuos, conſuetudines, & mores mutent, modò ne ſint apertiſſimè Religioni & bonis moribus cõtrariæ. Quid enim abſurdius quã Galliã, Hiſpaniam, aut Italiam, vel aliam Europæ partem in Sinas invehere? Non hæc, ſed fidem importare, quæ nullius gentis ritus, aut conſuetudines, quæ modo prava non ſint, aut reſpuit, aut lædit, imò verò certa tecta eſſe vult.

Peuples, à la place de leurs façons de faire, tout ce qui se partiqueen Europe, rien n'e'tant plus absurde que de penser à rendre ces gens-là François, Espagnols, Italiens &c. Que ce n'est point tous ces usages ni toutes ces modes qu'il leur faut porter, mais la Foi qui laisse à chaque Nation ses manieres particulieres, pourvû qu'elles n'ayent riẽ de mauvais. Au reste cette maxime, quelque sage qu'elle soit en elle-même, prise au sens que lui donnent les Jesuites, & jointe à la mauvaise probabilite', deviendroit souverainement pernicieuse à la Religion, & seroit capable d'anneantir le Christianisme parmi les Gentils.

Les Jesuites se plaignẽt qu'on manque de charite' à leur e'gard, & vantent à tout propos celle qu'ils ont pour les

autres. Ils voudroient qu'on leur donnât des loüanges. Ils demandent des re'parations. Ancien lãgage dans leur bouche, & peu digne de personnes qui doivent agir par le pur esprit de la Religion.

On ne manque point de charite' pour eux. Leur vocation devroit leur faire me'priser les loüãges. On ne leur doit point de reparation.

Voudroient-ils qu'on fît un ample memoire à deux colonnes, où l'on mît d'un côte' tout ce qu'ils ont fait pour Messieurs des Missions Etrangeres, & de l'autre, tout ce que Messieurs des Missions Etrangeres ont fait pour eux : ce seroit encore une belle Sce'ne pour le Public.

Dans l'incendie du Seminaire de Quebec, pendant que cent cinquante persõnes sont

ſur le pave' & que tout le mõde leur tend les bras, cinq ou ſix d'entr'eux acceptent d'aller loger chez les Jeſuites & d'y paſſer quelques jours, autant par le deſir de faire voir au Public qu'on n'avoit nul e'loignement les uns pour les autres, que par le beſoin de trouver un azile où ſe retirer. On s'empreſſe à Paris d'en marquer de la reconnoiſſance à ces Peres. Ils s'en offenſent, parce qu'en même temps M. de Tilopolis ſe trouve oblige' d'e'crire au Pape ſur le Certificat de l'Empereur de la Chine. Ont-ils raiſon; & eſt-ce un crime de joindre la de'fenſe de la verite' aux devoirs de la bienſeance & de l'honnêtete' chre'tienne?

Lorſque les voiles ſeront levez, & qu'en particulier les Jeſuites n'auront plus ſur les

yeux le bandeau qui les offusque aujourd'huy, ils verront dans la plenitude de la lumiere qu'ils ont bien mal jugé de leur prochain. En attendant, Messieurs des Missions Etrangeres doivent prendre patience, souffrir les soupçons & les reproches les plus injustes, demeurer fermes dãs la verité, & ne pas perdre cœur pour la calomnie, qui souvẽt a troublé & abatu les plus grãds hõmes. Ils en seront payez au plus-tard dãs le jour de la recompense.

Ils se plaignent enfin de ce qu'on fait imprimer contre eux, & il leur plaist d'oublier que par-tout ils sont les aggresseurs. La premiere Lettre au Pape a esté pour répondre à leur Lettre à M. le Duc du Maine. La Lettre de M. de Cicé, pour répondre à l'abus qu'on avoit fait de ce qu'il avoit

écrit en confiance à un Jesuite de ses amis. Cet abus continue encore: car à parler exactement, quoy qu'il n'ait prétendu faire qu'un compliment sur le fait particulier de l'Edit de l'Empereur de la Chine, on le fait approbateur de tout ce qu'il a plû au Pere le Gobien d'écrire mal-à-propos, soit sur l'Edit, soit par tout ailleurs; & pour avoir occasion de faire revenir sa Lettre, on employe une fausse citation qui n'est point dans celle de M. de Tilopolis. Cette derniere Lettre en fin de M. de Tilopolis a esté imprimée pour repondre au Certificat de l'Empereur qui couroit par-tout.

Ces reflexions & quelques autres de mesme espece pourroient estre mises assez aisément en œuvre, & continuer à apprendre aux Jesuites à res-

pecter la verité. Mais quel seroit le fruit de cette peine? Dés le lendemain ils recommenceroient à écrire & à s'égarer.

A des hômes qui voudroiēt ne rien dire que de vrai & que d'exact, on pourroit donner quelque embarras & quelque remords salutaire : mais pour eux qui ont d'autres regles, ils trouveront toûjours chez eux un fonds inépuisable de repliques. C'est un grand malheur pour ceux qui ont à traiter avec eux, & en general c'est encore un plus grand malheur pour l'Eglise.

Si dans la poursuite des affaires on n'apportoit que de la bonne foy & de la droiture, elles seroient bien-tost finies. Mais depuis qu'il est né dans le monde une espece de gens de bien qui ont inventé l'art

de ne pas dire la verité sans mentir, on se trouve fort embarassé à découvrir qui a tort ou qui a raison.

Le déguisement est un païs immense où l'on se perd, & où il est impossible de suivre ceux qui se retranchent.

Si l'on ne craignoit pas de trahir la verité, ce seroit plûtost fait d'accorder aux Jesuites tout ce qu'ils souhaitent, pourvû qu'ils voulussent laisser juger : & c'est un genre de démonstration qui fait voir aux moins éclairez combien peu ils ont raison.

Oüi, leur pourroit-on dire, mes Peres, vous pensez tres-juste : vôtre cause est la meilleure du monde : vous n'avez rien avancé jusqu'icy que de de tres-certain : appaisez vous, mais laissez juger.

L'explication que vous

avez donnée par tout aux Textes Chinois eſt tres-litterale & tres-naturelle, & montre invinciblement qu'on peut continuer à offrir, comme on a fait juſqu'à preſent, de l'encens & des animaux à Confucius. Laiſſez donc juger.

Voici ce que diſent les Jeſuites. M. Maigrot n'a pour luy que M. de Roſalie, deux de vos Meſſieurs, M. Aleoniſſa & deux autres Religieux de S. Frãcois avec luy, & quelques Peres Jacobins. *Nov. Rép. 1. part. p. 44.*

Voici la verité. Entre ceux qui condamnẽt les ſuperſtitions Chinoiſes ſont 1. M. l'Eveſque de Conõ Vicaire Apoſtolique de Fo Kien auteur du Mãdemẽt. 2 Meſſire Jean Baſſet Vicaire general de la Province de Kiãſi, qui l'a publié dãs cette Province.

Les deux tiers des Miſſionnaires de la Chine, à vôtre compte, ſont pour vous. Il eſt vrai qu'on ne convient pas tout-à-fait de vôtre calcul, & qu'on pretend que malgré toute la commodité de vos opinions, vous n'avez proprement pour vous que vous meſmes. Il eſt vray encore que juſques icy vous n'avez pû trouver d'Evêque de vos amis qui ait oſé faire un Mandement pour permettre aux Chrétiens d'aſſiſter aux Cérémonies des Idolâtres : mais il n'en eſt pas moins évident que

ces Ce're'monies sont bonnes. Laissez donc juger.

Le Certificat de l'Empereur a este' presente' au Pape[3] & aux Cardinaux. Ils l'ont lû & relû. Ils en ont senti toute la force, & il ne faut pas[4] douter que ce ne soit sur cela qu'ils ayent formè leur sentiment. Laissez donc juger,

La Lettre de M. Benavente'[5] dont vous venez de publier une partie, a éte' presente'e à la Congregation du Saint[6]

3 M. l'Evêque de Rosalie Vicaire Apostolique de Suchuen.

4 Messire Philibert le Blanc Vicaire Apostolique de la Province de Yunan.

5 M. l'Evêque de Sura qui à presenté le Mandement au Pape.

6 M. l'Evêque de Sabula qui s'est declaré hautement dans sa Lettre imprimée.

7 & 8. MM. les Evêques d'Auren & de Basilée Vicaires Apostoliques du Tunquin, qui assurent que Dieu n'est point connu par les Gentils de ce Royaume-là, que Confucius y a ses Temples & ses Autels, & qu'ils en interdisent les sacrifices aux Chrétiens.

9 M. de Tilopolis Coadjuteur au Vicariat Apostolique de la Cochinchine, qui s'exprime assez clairement dans sa Lettre imprimeé.

10 M. l'Evêque d'Olone de l'Ordre de S. Dominique Vicaire Apostolique dans le Tunquin.

11 Le Rme Pere d'Alcala Dominicain Vicaire Apostolique de la Province de CheKian dans la Chine.

12 M. l'Evêque de Beryte de l'Ordre de saint Francois, Vicaire Apostol. que de HuKuang dans la Chine.

13 Le Rme P. Bazilée d'Aghemona Franciscain, Vicaire Apostolique de Xensi dans la Chine.

14 Tous les Missionnaires Franzois du Clergé de la Chine, de Tunquin & de la Cochinchine.

15 Tout l'Ordre de saint Dominique.

16 Tout ou presque tout celuy de saint Franzois

1 Tous les Augustins, excepté M. de Benaventé, qui, selon ce que viennent de rapporter les Jesuites, demande du temps pour étudier ces matieres.

Office il y à pre's de six mois; Elle y a e'te' vûë toute entiere: Vous aviez eu de la peine à vous re'soudre de la donner, & ce ne fut qu' à l' extremitè, & quand vous vîtes que le Certificat n'arrêtoit pas les deliberations, que vous vous de'terminâtes à franchir le pas plutôt que de ne rien faire pour prolonger le cours de l' affaire. Vous en avez tire' tout l'avantage que vous souhaitiez, & les Cardinaux n'auront pas manque' de bien peser tout ce qui y est reserme', & de se regler là dessus. Laissez donc juger.

Comme c' est par cette Lettre que vous avez de'couvert le complot horrible que MM. des Missions Etrangeres ont fait pour perdre la Societe', vous n'avez eu garde de negliger d' en donner prontement connoissance à tous vos Juges,

& ſur-tout à ſa Saintete'. On connoît maintenant ces Meſſieurs là pour ce qu'ils ſont: On voit toute la noirceur de leur ame & toute la malignite' de leurs intentions: On ſçait de plus l'ignorance & la mauvaiſe conduite de M. Maigrot, & que ce ſont deux fripons de Chinois qui ont fait ſon mandement: Vous n'avez pas oublie' de le dire & de l'appuyer ſur les bonnes preuves que vous en donnez. Qu'avez-vous à craindre aprés cela? Laiſſez-donc juger.

Vous voyez que ces Meſſieurs ſont aſſez ſimples pour demander avec inſtance le jugement, pendant qu'ils ſçavent que les dernieres pieces qui ont eſte' apporte'es de la Chine vous ſont toutes favorables; pendant que vous avez un Certificat merveilleux, une Lettre de M. de Benavente',

qu'on ne peut payer, & (qui plus est) pendant que vous tenez par-tout le haut du pavé, profitez de leur imprudence; laissez donc juger; laissez condanner ces Messieurs-là comme ils le meritent.

Et quand par malheur (ce qu'on n'a garde de penser) il y auroit quelque chose d'avantageux pour eux dans le jugement qu'on rendra, n'êtes-vous pas toûjours les maîtres de les rãger à leur devoir, s'ils vous embarassent; & de les faire chasser de la Chine, quãd il vous plaira? Ainsi vous vous retrouverez toujours sur vos pieds. Laissez donc juger.

Aprés tout, les Cardinaux ont donné leur avis: toutes les Congregations generales & particulieres sont finies: toutes les formalitez ont esté religieusement observées: Ce qui est fait est fait; & pleins

comme vous êtes de vôtre bon droit, le cœur vous dit aſſûrément, que vous n'avez qu'une entiere victoire à attendre. Encore une fois laiſſez donc juger.

On ſeroit trop heureux ſi ces propoſitions pouvoient les toucher; mais on ne s'en flatte pas. Ils s'oppoſeront au jugement auſſi long-temps qu'ils le pourront.

Ils ſeront contens pourvû qu'ils puiſſent mettre entr'eux & leurs Adverſaires l'obſcurite' qui e'toit entre les deux femmes de Salomon. *Cet enfant eſt à moi,* diſoit l'une, *& nõ pas à vous*: *Non,* repliquoit l'autre, *ce n'eſt pas à vous, c'eſt à moy*. Confucius eſtoit un Payen qui ne merite ni Temple ni Autels. Non, Confucius e'toit *un Saint & le petit-fils d'un Saint* qui eſt digne des plus

grands honneurs. Les Sacrifices qu'on offre au Ciel, à la Terre, aux Montagnes, aux Ancêtres, ſont abominables. Non, ce ſont des Cérémonies du Païs qui peuvent être priſes en bonne part?

La ſageſſe finit la diſpute entre les deux femmes, & heureuſemont elles ne penſerent pas à s'oppoſer à la déciſion. Mais les Jeſuites en uſent tout differemment. Ils refuſent de ſe joindre à MM. des Miſſions Etrangeres pour demander au Souverain Pontife qu'il ait la bonté de finir. Que peuvent donc faire encore une fois ces Meſſieurs, que peuvent faire avec eux tous ceux qui sõt touchez des maux de l'Egliſe, & sẽſibles à la perte des ames rachetées du ſang de Jeſus-Chriſt, que de s'humilier, que de gémir, que de prier

1742